



CERTIFICAT D'APTITUDE A LA CONDUITE EN SÉCURITÉ (CACES) – R386

PROGRAMME

Séquence 1 : Formation théorique et pratique

- La réglementation :
 - Les partenaires de la prévention et leurs rôles ;
 - Les obligations du constructeur, des employeurs
 - Les conditions d'utilisation d'une PEMP et la responsabilité du conducteur.
- La classification des engins et les différentes technologies :
 - Les principaux types d'engins ;
 - Les technologies et le fonctionnement des différents organes de la PEMP.
- Les caractéristiques :
 - Les caractéristiques de chaque catégorie de P.E.M.P. ;
 - Les utilisations, les avantages et les inconvénients ;
 - Les principaux risques : renversement, chute, heurt, électrisation...
- La sécurité :
 - La mise en œuvre et les règles de stabilité ;
 - Les règles de conduite, de circulation et de stationnement ;
 - La charge nominale ;
 - La hauteur et nature du travail ;
 - Les distances de sécurité avec les conducteurs électriques ;
 - Les organes de sécurité ;
 - Les vérifications et entretiens courants à effectuer ;
 - Les consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours.
- L'examen d'adéquation.
- Les vérifications :
 - Le contrôle visuel de l'état de la P.E.M.P. ;
 - Le fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Le positionnement, la conduite et la circulation :
 - Les gestes de commandement et de communication ;
 - Le positionnement en fonction du travail et de l'environnement ;
 - Le balisage et signalisation ;
 - La mise en service de la P.E.M.P. ;
 - La mise en place des stabilisateurs ;
 - La mise à niveau de la P.E.M.P. ;
 - La réalisation de manœuvres avec précision ;
 - La circulation en P.E.M.P. (si concerné) ;
- Les manœuvres de secours et la réaction en cas de signal d'alerte.

Évaluation

- Test théorique (QCM) ;
- Test pratique exercices de vérifications, positionnement, circulation, conduite, manœuvres et maintenance).

Les tests sont effectués par un testeur certifié d'un organisme certificateur indépendant.

OBJECTIFS

- Conduire en sécurité et entretenir (maintenance de premier niveau) une plate-forme élévatrice mobile de personne, conformément à la recommandation R 386 :

Catégorie 1 : Élévation suivant un axe vertical, exploitation en statique

Catégorie 2 : Élévation multidirectionnelle, exploitation en statique

Catégorie 3 : Élévation suivant un axe vertical, plate-forme automotrice

Catégorie 4 : Élévation multidirectionnelle, plate-forme automotrice

PUBLIC

- Cette formation s'adresse aux conducteurs de plateformes élévatrices débutants ou expérimentés (recyclage).

DURÉE ET LIEU

- Durée de la formation à définir selon le nombre de catégorie(s) visée(s) ;
- Durée des tests à définir en fonction du nombre de participants et nombre de tests.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques : présentation PowerPoint, flyer.
- Mise en pratique par les stagiaires.
- Échanges, questions-réponses.
- Tests théoriques et pratiques.
- Des documents sur les thématiques de la formation pourront être remis aux stagiaires.
- A l'issue de la formation, les stagiaires jugés aptes sont titulaires du CACES.

A PROPOS DU CERFOS

Centre d'Evaluation des Risques et de Formations à la Sécurité

Tel : 04 73 33 25 28 / 06 28 07 70 82– Mail : cerfos@cerfos.fr

Site internet : www.cerfos.fr